Acquisition d'un silo pour le stockage du sel routier, achat de deux saleuses et d'une lame à neige – Demande de crédit

## AU CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS/VD

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. PRÉAMBULE

Les services communaux sont responsables de l'entretien du territoire communal. Dans ce contexte, la section voirie et espaces-verts (VEV) doit assurer l'entretien hivernal des chaussées, des trottoirs et des cheminements pédestres par l'engagement de moyens mécaniques de déneigement et de moyens chimiques pour éviter le verglas.

Dans une optique de réduction des coûts annuels, de simplification du travail de manutention et d'optimisation du service hivernal, nous vous soumettons ce préavis pour l'acquisition d'un silo à sel, de deux saleuses et d'une lame à neige.

En effet, étant donné l'étendue de notre Commune et les hivers rigoureux 2008/9 et 2009/10, il est indispensable d'acquérir une nouvelle saleuse pour notre camion Unimog et une lame et saleuse pour notre tracteur Kubota. En effet, lors de conditions de gel important, il est nécessaire de pouvoir entretenir nos chaussées avec deux véhicules et non pas un, comme jusqu'à présent et d'avoir un troisième tracteur équipé pour le traitement des trottoirs.

### 2. ÉTAT DE LA SITUATION

Le sel acquis en été, sous forme de sacs en matière plastique de 25 kg, est stocké sur des palettes dans les garages préfabriqués au dépôt des Esserts. Lors de l'engagement des moyens de salage, le sel doit être monté sur la plate-forme supérieure, à l'intérieur du dépôt, puis, il est manipulé, à bras, et déversé dans un entonnoir afin de charger les saleuses situées à l'étage inférieur.

Cette façon de procéder est pénible, retarde l'engagement des saleuses en fonction du temps de chargement et, surtout, répand de la poussière de sel dans tout le dépôt de voirie.

### 3. PROPOSITION D'ACHAT D'UN SILO À SEL

L'acquisition d'un silo à sel extérieur offre de nombreux avantages, entre autres:

 Achat du sel, en vrac, directement aux salines de Bex, à raison de 20 tonnes par livraison. Cette façon de procéder influence grandement le prix d'achat. Le prix d'achat, en vrac, se situe à environ Fr. 190.-- / t, contre environ Fr. 360.-- / t pour le sel en sacs (TVA comprise). L'économie financière varie donc en fonction de la consommation annuelle. A titre d'exemple, durant la semaine du 4 au 11.01.2010, 50 tonnes de sel ont été répandues. L'économie, pour cette semaine, aurait été de Fr. 8'500.--. Nous estimons l'économie annuelle, sur l'achat du sel, entre Fr. 7'000.-à Fr. 15'000.-- en fonction des hivers.

- Diminution du temps de chargement et meilleure réactivité pour l'engagement des engins de salage. Il faut environ 25 minutes avec des sacs de 25 kg pour un remplissage du chasse-neige routier. Le silo permettra de charger la même quantité en 5 minutes environ.
- Suppression des manipulations annexes (palettes, sacs vides, etc).
- Suppression du balayage et de la remise en état du local de chargement, après chaque salage, obligatoire afin de limiter la corrosion due au sel.
- Suppression du rangement et de l'élimination de sacs en matière plastique (en moyenne 2'500 sacs par année).

D'autre part, le silo permet une meilleure gestion du stock de sel. Ces deux dernières années, en raison des hivers rigoureux, nous avons connu une pénurie de sel sur l'ensemble du territoire. Etant donné, qu'avec le sel en sacs, nous sommes limités par les volumes de stockage, nous nous sommes souvent retrouvés en situation de manque de sel, dans des conditions de gel important.

#### Le silo à sel

Issu d'une société suisse (Blumer & Lehmann, Gossau) spécialisée dans ce genre de construction, le silo retenu par le STDE est conçu en bois (épicéa/sapin) imprégné, par trempage, au sel chrome-cuivre-bore.

Toutes les pièces métalliques sont en acier inoxydable ou en acier galvanisé à chaud. Le silo comporte une trémie de vidange chauffée électriquement, un éclairage étanche ainsi que tous les équipements nécessaires au bon fonctionnement du dispositif.

Le silo, muni de 4 pieds, sera posé sur un socle en béton.

Le remplissage s'effectue par une conduite destinée au chargement pneumatique qui est compatible avec les véhicules de l'Etat de Vaud effectuant les transports depuis les salines de Bex. La capacité du silo est de 50 m3, soit environ 62 tonnes de sel.

L'emplacement du silo (cf. annexe 1), en bordure du bâtiment des Esserts, a été déterminé pour des questions pratiques ainsi que pour diminuer l'impact visuel sur le voisinage. Cette position permet une meilleure gestion de l'équipement et un accès aisé à tous les véhicules et engins de salage.

### Engagement financier pour le silo à sel

Le coût de réalisation de cette installation se décompose de la façon suivante:

Montant total TTC	Fr.	112'000
Divers et imprévus	Fr.	5'000
Frais de mise à l'enquête et administratifs	Fr.	2'000
Alimentation électrique et paratonnerre	Fr.	3'000
Remplissage de sel	Fr	13'000
Construction des fondations et aménagement de la place	Fr.	14'000
Acquisition et installation du silo à sel	Fr.	75'000

# 4. PROPOSITION D'ACHAT D'UNE SALEUSE POUR L'UNIMOG

Etant donné l'étendue de notre commune, env. 35 km de routes à entretenir, soit 70 km par trajet, il est indispensable, lors de conditions de gel ou de neige, de pouvoir engager deux véhicules en même temps. Nous proposons donc, d'équiper le véhicule Unimog avec une saleuse Boschung type IMS d'une capacité de 2 m³ alimentée par hélice.

De plus, le fait d'avoir deux véhicules permet de palier au problème de pannes pendant la période hivernale. Dernièrement, nous avons eu diverses pannes sur notre véhicule à saleuse nous mettant en situation problématique. S'agissant de sécurité, nous devons pouvoir intervenir en tout temps. En effet, pendant cette période, il est quasiment impossible de contracter des entreprises privées qui sont déjà liées avec des privés ou d'autres collectivités par des contrats de déneigement pour l'ensemble de la saison.

Le coût d'achat de la saleuse, y compris l'installation, est de Fr. 35'000.--

#### 5. PROPOSITION D'ACHAT D'UNE SALEUSE POUR TRACTEUR ET D'UNE LAME

Concernant l'entretien hivernal des trottoirs, il est indispensable de pouvoir équiper un troisième tracteur pour pouvoir intervenir lors de fortes chutes de neige et palier aux éventuelles pannes. En conséquence, nous proposons d'acquérir une saleuse pour le tracteur Kubota 2200 et une lame.

Le coût d'achat d'une saleuse et d'une lame y compris l'installation est de Fr. 15'000.--

#### 6. CHARGE DE FONCTIONNEMENT

Hormis une imprégnation tous les 10 ans (env. Fr. 6'000.--), le silo n'engendrera pas d'autres charges annuelles significatives.

### 7. FINANCEMENT

Le crédit de **Fr. 162'000.--**, permettant l'acquisition des éléments qui précèdent, sera couvert par la trésorerie ordinaire.

Cet investissement sera amorti en 10 ans. Il sera pris en considération dans le calcul de la couche thématique "Transports" de la péréquation intercommunale.

\* \* \*

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

#### CONCLUSIONS

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS/VD

- vu le préavis municipal N°4/2010;
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

# **DÉCIDE**

- 1. D'autoriser la Municipalité à l'acquisition d'un silo pour le stockage du sel routier, de deux saleuses et d'une lame à neige;
- 2. D'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 162'000.--** (cent soixante-deux mille francs) pour sa réalisation;

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n°430 "Réseau routier" et la nature n°5060 "Achats d'équipements ", plus précisément dans le compte n°430.5060.305 "Acquisition d'un silo à sel et ach at d'une saleuse".

Cette dépense sera amortie en 10 ans, conformément à l'art. 17 lettre b du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

\* \* \*

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 15 février 2010.

Au nom de la Municipalité Le Syndic Le Secrétaire

(L.S.)

P. Kaelin Ph. Poget

Annexes : - 1 plan d'emplacement et fiche technique du silo à sel

<u>Délégués municipaux à convoquer</u>: – M. Christian Maeder, section des travaux,

domaines et environnement.

M. Pierre Kaelin, section des finances

Écublens/VD, le 3 février 2010 CM/MM/io